



# CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 Décembre 2025

## LISTE DES DELIBERATIONS

La séance est ouverte à 20h35.

L'an deux mil vingt-cinq  
Le onze décembre à vingt heures trente minutes :  
Le Conseil municipal de la commune de MIREMONT 31190  
Dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**  
À la Mairie de Miremont,  
Sous la présidence de M. BAURENS Serge, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 04/12/2025

*Secrétaire de séance : Sonia POBLE*

*Présents : BAURENS Serge, DIDIER Claude, MONIER Cathy, RAMOS Jean-Louis, POBLE Sonia, BOURGOIN Jeannine, BILLA Thi-Maï, MEYER Gérald, FLORIVAL Guy, COQUILLAT Laurence, LAJUX Xavier, DIDIER Éric, FEDOU Emmanuelle.*

*Absents excusés : CORET Alexandra, FRITZ Sandrine, LAHCINI Yasmina, CALMEL Thomas, MINATEL Thierry, BOUTCHAKKOUCHT Hafid*

*Absents non excusés :*

*Absents ayant donné pouvoir :*

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 Novembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

### **1. Recrutement d'agents contractuels au sein de la Commune de Miremont – Accroissement temporaire d'activités, emplois saisonniers. Crédit de postes Année 2026. (33/25)**

*(01/11/2025 – Personnel Communal)*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter en tant que besoin des agents non titulaires dans les conditions fixées par la loi du 12 mars 2012 pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles, palier un accroissement temporaire d'activité ou besoin saisonnier, à créer des postes en contrat à durée déterminée pour l'année 2026, conformément au tableau annexé à la présente délibération.

**MANDATE** Monsieur le Maire à toute fin d'engagement de la procédure de recrutement correspondante,

**CHARGE** ce dernier de prévoir les crédits budgétaires nécessaires au budget 2026 de la commune de Miremont.

### **2- Crédit de cinq emplois d'agents recenseurs pour l'année 2026. (34/25)**

*(02/11/2025 – Personnel Communal)*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

**DECIDE** la création d'emplois de non titulaires en application de l'article 3/1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à raison :

De cinq emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps complet, pour la période allant du 05 janvier 2026 au 16 février 2026.

La rémunération est calculée sur la base de l'indice brut 371, indice majoré 369,

La collectivité versera un forfait de 100,00 € pour les frais de transport pour les agents véhiculés.

**MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toutes les formalités administratives relatives au recensement de la population 2026 et à leur embauche,

**CHARGE** ce dernier de prévoir les crédits budgétaires nécessaires au budget 2026 de la commune de Miremont.

### **3- Attribution de cartes cadeaux pour les enfants du personnel communal. (35/25)**

(03/1112/2025 – Personnel Communal)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

**Décide** d'attribuer, à l'occasion des fêtes de fin d'année, une carte cadeau aux enfants des agents selon les conditions mentionnées ci-dessus,

**Fixe** le montant de cette carte à 40 euros par enfant,

**Dit** que les crédits sont prévus au chapitre 65,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

### **4- Décision Modificative N°2 – Virements de Crédits. (36/25)**

(04/1112/2025 – Comptabilité – Budget)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

Vote les virements de crédits ci-dessous désignés.

Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D- 204411 : Subv. Nature org. Publics - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 2111 : Terrains nus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100.00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>100.00 €</b>		<b>100.00 €</b>	

### **5- Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables. (37/25)**

(05/1112/2025 – Comptabilité - Budget)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Votants : 13 ; voix pour : 13, Voix contre : 0, Abstention : 0

**Admet** en non-valeur les créances communales dont le détail issu de la liste n° 7330570431 figure ci-dessous,

**Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours à l'article 6541,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

N° pièce	Objet	Motifs	Non-valeur
Titre 240 de 2020	Cantine	Décédé et demande de renseignements négative	32.90 €

## **6- Ouverture de crédits budgétaires 2026. (38/25)**

(06/11/2025 – Comptabilité - Budget)

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés,

Votants : 13 ; voix pour : 12, Voix contre : 0, Abstention : 1 (Mme FEDOU Emmanuelle)

- **DECIDE** de l'ouverture anticipée de crédits d'investissement sur l'exercice budgétaire 2026,

- **APPROUVE** le détail des propositions d'ouverture de crédits figurant en détail dans le tableau ci-dessous,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts

CHAPITRE	Crédits ouverts en 2025	Montants autorisés pour 2026
20 – Immobilisations incorporelles	165 000.00 €	41 250.00 €
21 – Immobilisations corporelles	1 190 000.00 €	297 500.00 €
23 – Travaux en cours	557 375.18 €	139 343.80 €
Total des dépenses d'investissement, hors chapitre 16	1 912 375.18 €	478 093.80 €

Séance levée à 21h00.

Fait à Miremont, le 16 Décembre 2025.

Le Maire,

Serge BAURENS.

Affiché le : 18/12/2025

